

Prix *du* **Tourisme** **Ardennais** 2017



DOSSIER DE PRESSE

5^e PRIX DU TOURISME ARDENNAIS



INTRODUCTION

Domaine de Vendresse, le 6 avril 2017

Organisés par l'Agence de Développement Touristique (ADT) des Ardennes à l'initiative du Conseil départemental et de la Préfecture des Ardennes, les 5^e Prix du Tourisme Ardennais récompensent, le 6 avril 2017 à 19h au Domaine de Vendresse, les talents et les initiatives touristiques privés du département.

Les 28 professionnels du tourisme ardennais, qui ont déposé leurs candidatures, concourent dans l'une des trois catégories suivantes : « hébergement », « cuisine du terroir ardennais » et « site de visite et de loisirs », auxquelles s'ajoute le « Coup de cœur du jury ». Les quatre lauréats recevront un trophée en reconnaissance du travail accompli, un reportage photo réalisé par un photographe professionnel, tout en profitant d'une importante couverture médiatique locale.

SOMMAIRE

Programme de la soirée.....	page 1
Présentation des lauréats.....	page 2
Catégorie hébergement	page 3
Catégorie cuisine du terroir ardennais	page 4
Catégorie site de visite et de loisirs	page 5
Coup de cœur du jury.....	page 6
Interviews des anciens lauréats	page 7

PJ: clés USB contenant communiqué, dossier de presse et photographies.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

17h45 : accueil des participants

18h-18h45 : visite du Domaine de Vendresse

19h : cérémonie de remise des Prix du Tourisme Ardennais

- Discours d'ouverture par Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes, Madame la Présidente déléguée de l'Agence de Développement Touristique et Monsieur le Président de la communauté de communes des Crêtes Préardennaises.
- Présentation des études « L'image de l'Ardenne » et « L'e-réputation » par le Directeur de l'Agence de Développement Touristique
- Présentation des chiffres clés et du nouveau site internet de l'A.D.T

Remise des prix dans les quatre catégories suivantes :

- « Hébergement »
- « Cuisine du terroir ardennais »
- « Site de visite et de loisirs »
- « Coup de cœur du jury »

20h30 : cocktail de clôture

PRÉSENTATION DES LAURÉATS

CATÉGORIE : Hébergement

LAURÉAT :

Auberge de l'Abbaye

Madame Sophie DESSIMOZ

2, place Aristide Briand

08460 Signy-l'Abbaye



©Auberge abbaye

ACTIVITÉ :

Hébergement et restauration.

PRÉSENTATION :

L'auberge de l'Abbaye est un ancien relais de poste tenu par la même famille depuis sept générations. C'est un hébergement touristique de qualité au cœur de Signy-l'Abbaye mais aussi un restaurant qui propose une cuisine « faite maison » à base de produits locaux.

ACTIONS TOURISTIQUES :

Le confort et l'accueil chaleureux font le succès de cette auberge. Nichée au milieu d'une vallée ouverte, dans un petit village des Crêtes préardennaises, l'auberge propose des chambres complètement rénovées et classées 3 étoiles. L'établissement possède aussi le label « clé verte » pour son « engagement durable » et une chambre labélisée « Tourisme et Handicap » au sein de sa nouvelle extension (accueil des personnes en situation d'handicap moteur, visuel, auditif ou mental).

PRÉSENTATION DES LAURÉATS

CATÉGORIE : Cuisine du terroir ardennais

LAURÉAT :

Restaurant La Table d'Arthur

Messieurs Sylvain HALLET et Pascal OUDEA

9, rue Pierre Bérégovoy

08000 Charleville-Mézières



©Gerard Antonetti



©La Table d'Arthur

ACTIVITÉ :

Restauration bistronomique et française traditionnelle revisitée.

PRÉSENTATION :

Messieurs Hallet et Oudea, maîtres restaurateurs et membres du collège culinaire de France, proposent deux ambiances : une partie brasserie et une partie restaurant.

ACTIONS TOURISTIQUES :

La cuisine s'inspire de plats et de produits ardennais comme la cacasse ou le boudin blanc. Cités dans plusieurs guides gastronomiques, les restaurateurs ont accueilli en 2016 l'émission « Les escapades de Petitrenaud ».

PRÉSENTATION DES LAURÉATS

CATÉGORIE : Site de visite et de loisirs

LAURÉAT :

La Ferme du Lion d'Or

Monsieur Patrick DELOCHE

16, rue du Lion d'Or

08430 Jandun



©Ferme du Lion d'Or

ACTIVITÉ :

Ferme découverte.

PRÉSENTATION :

Dans le village de Jandun au cœur des Crêtes préardennaises là où la nature est reine, la ferme du Lion d'Or propose découverte et parcours insolite. Partage, émotion, sensation, contact : voilà ce qui caractérise cette ferme. Chaque année, Monsieur Deloche ouvre ses portes afin de montrer au plus grand monde la qualité de son travail à la ferme à travers la présentation de diverses activités.

ACTIONS TOURISTIQUES :

La ferme du Lion d'Or est la seule ferme à ouvrir au public lors de la période d'agnelage. Concept unique en France, il permet d'assister à un agnelage en direct, à la tonte des moutons à l'ancienne ou encore à une démonstration de chiens de bergers. Patrick, le berger, se bat pour le maintien de la race du cheval ardennais, animal emblématique du patrimoine.

Nouveauté en 2017 : Miel et Merlin, deux petits veaux en cours d'apprentissage à l'attelage. Une manière de transmettre aux nouvelles générations les méthodes de travail autrefois utilisées dans les fermes ardennaises.

PRÉSENTATION DES LAURÉATS

CATÉGORIE : Coup de cœur du jury

LAURÉAT :

Les Croisières ardennaises

Monsieur Claude BROUIR

Tour victoire, place de la tour

08600 Givet



©M. Brouir

ACTIVITÉ :

Tourisme fluvial.

PRÉSENTATION :

Monsieur Brouir propose un grand nombre de formules de croisières, gourmandes ou non, à la découverte de la pointe des Ardennes à bord des bateaux « Charlemagne » et « Naïade ».

ACTIONS TOURISTIQUES :

La restauration à bord est essentiellement locale, mettant en valeur les produits et savoir-faire locaux. L'équipage fait découvrir tout au long des promenades sur la Meuse le patrimoine naturel des Ardennes à un rythme tranquille de 12 km/h. Les croisières sont adaptables pour les groupes ou particuliers en terme de durée, de parcours mais aussi de services.

Les fiches candidats ont été réalisées par Louis MISSONNIER, stagiaire en BTS Tourisme au Lycée Bazeilles.



INTERVIEWS DES LAURÉATS 2016

INTERVIEWS DES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016

INTERVIEW DE MONSIEUR ANDRÉ

Président de l'Association Culturelle du Château de La Cassine

Question n°1 : Votre association et ses bénévoles font revivre tous les ans le site de la Cassine grâce à des spectacles « son et lumière » de qualité. Vous avez été récompensé dans la catégorie « Animation du territoire ». Que signifie cette récompense, pour vous et vos bénévoles ? A-t-elle eu un impact sur votre activité ?

« Pour les bénévoles, ce fut une reconnaissance du travail accompli, de leur investissement de longue haleine. La couverture médiatique nous a permis de renforcer notre propre communication et le reportage photo a mis en avant le travail des bénévoles ».

Question n°2 : Vous recevez 25 000 visiteurs par an en moyenne. Quelle est la place de La Cassine dans le paysage touristique ardennais ?

« Notre structure est un peu atypique car nous sommes un pôle culturel et touristique en milieu rural qui propose des manifestations diverses. Nous ne bénéficions pas nécessairement de tous les atouts liés à la proximité de la ville en termes d'exposition. Nous arrivons cependant à fidéliser les clientèles car notre site est en perpétuelle évolution et la diversité de nos activités permet de faire revenir le public à plusieurs reprises. Nous devons aussi répondre à beaucoup de demandes d'utilisation du site ».

Question n°3 : En dehors du spectacle son et lumière, quelles sont vos autres activités, vos projets ?

« En dehors du spectacle son et lumière, nous avons mis en place un marché mensuel de producteurs locaux, diverses manifestations (randonnées, Journées du Patrimoine...) mais aussi des chantiers d'insertions en partenariat avec l'A.P.I. (Association Ardennes Patrimoine Insertion). Nous participons également à des événements extérieurs (Cabaret Vert, Fort des Ayvelles...). Ces multiples actions peuvent être menées grâce aux compétences diverses de nos bénévoles. Cette année, la nouveauté est que nous avons opté pour un système de billetterie dématérialisée. Parallèlement, nous poursuivons nos actions, à la fois sur le plan touristique et dans le cadre de la restauration du site (classé). Nous restons fidèles à l'idée première de développement de l'association avec de nombreux projets en perspective. Le lieu est exceptionnel et recèle encore un très fort potentiel en devenir ».

INTERVIEWS DES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016

INTERVIEW DE MONSIEUR ANEB

Gérant du Colvert Mosan

Question n°1 : En créant le Colvert Mosan, vous avez mis à disposition un service indispensable au développement de la voie verte et à juste titre récompensé par les Prix du Tourisme Ardennais en 2016. Que signifie pour vous ce prix et que vous a-t-il apporté ?

« Une fierté, une reconnaissance de notre activité au niveau départemental mais aussi une légitimité auprès des Ardennais et des touristes en visite sur le territoire. C'est également une reconnaissance de nos partenaires qui font partie de notre réseau. Nous avons bénéficié d'une belle couverture médiatique qui a entraîné une augmentation des réservations ».

Question n°2. Avec le prolongement de la voie verte, envisagez-vous d'étendre votre activité ? Quels sont vos projets ?

« Une extension est envisageable en fonction des partenariats que nous pourrions mettre en place sur le tronçon et en fonction de la demande. La consolidation de notre réseau est notre premier objectif en poursuivant notre démarche d'achat de matériel neuf. Notre second objectif est d'équiper nos vélos d'accessoires GoPro afin de répondre à la demande. Par ailleurs, nous souhaitons vivement travailler, parallèlement à nos partenaires privés, avec les partenaires du secteur public tels que les Offices de Tourisme ardennais, les Communautés d'Agglomération (notamment autour d'un grand projet avec la Ville de Charleville-Mézières) et avec les structures liées à l'environnement telles que la Maison de la Nature à Boult-aux-Bois».

Question n°3 : Selon vous, que reste-t-il à faire pour dynamiser la voie verte ?

« Equiper la voie verte d'infrastructures telles que des aires de pique-nique et de toilettes. L'idéal serait aussi d'installer dans chaque village traversé un panneau touristique listant les services de la ville et les sites à visiter. Enfin, signaler la voie verte dans le balisage (panneaux routiers) reste indispensable ».

INTERVIEWS DES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016

INTERVIEW DE MONSIEUR POIX Gérant du Moulin à Couleurs d'Ecordal

Question n°1 : Que signifie pour vous votre récompense dans la catégorie « Image et communication » et quel en a été l'impact sur votre activité ?

« Cette récompense, dans un premier lieu, est une reconnaissance de notre savoir-faire mais aussi de notre notoriété. De plus, c'était la « bonne année » pour recevoir ce prix car en 2016, nous fêtons les 150 ans de l'entreprise ».

Question n°2 : Vous êtes la dernière entreprise de fabrication et commercialisation de terres colorantes de France, vous avez récemment célébré vos 150 ans, quel est le secret d'une telle longévité ?

« Il faut savoir qu'à l'origine, on comptait douze autres moulins à couleurs dans les Ardennes, ils ont tous fermé après la Seconde Guerre mondiale. Le Moulin d'Ecordal a su se moderniser et se diversifier. Aujourd'hui, nous profitons d'un marché de niche; la restauration du patrimoine nécessitant des pigments naturels. D'ailleurs, le moulin a fourni les pigments pour la restauration de la Place Ducale, du Château Fort de Sedan ou de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Notre savoir-faire est aussi de plus en plus apprécié car de nombreuses personnes ont tendance à préférer les produits naturels. Notre produit est aussi beaucoup utilisé dans le domaine artistique ».

Question n°3 : Que représente pour vous, l'ouverture de votre activité au public ?

« Même si cela peut représenter une contrainte car les visites peuvent freiner la production, c'est important pour nous d'ouvrir le Moulin au public, gratuitement. En effet, nous possédons le label « Entreprise du Patrimoine vivant », qui nous permet de partager avec le grand public notre savoir-faire unique en France. C'est aussi une manière de poursuivre nos actions pour le patrimoine et le tourisme ardennais ».

Propos recueillis par Louis MISSONNIER, stagiaire en BTS Tourisme au Lycée Bazeilles.

Prix
du **Tourisme**
Ardennais ²⁰¹⁷ 

Rejoignez Tourisme en Ardennes



#ardennes

Agence de Développement Touristique des Ardennes
24 place Ducale - BP 419 - 08107 Charleville-Mézières Cedex
Tél. : 03 24 56 06 08 - info@ardennes.com